

# DE LA VÔGE VERS LES RIVES DE LA MOSELLE

Arches – Archettes – Bellefontaine – Dinozé – Hadol – Jarménil  
La Baffe – Pouxoux – Raon-aux-Bois – Uriménil – Xertigny

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 25 mai 2011 à BELLEFONTAINE

Nombre de délégués en exercice : 36

Date de la convocation : 16/05/2011

### Délégués titulaires présents : 27

Nadine GEROME, Guy DELOY, Jean-Louis RABU, Michel THOMAS, Jean-Michel GEORGES, Suzanne MOTSCH, Noëlle PILLOT, Philippe EYMARD, François PICOCHÉ, Philippe MAIRE, Andrée VAUTRIN-ROLLOT, André HUC, Dominique PAGÉLOT, Daniel LAGARDE, Stéphane CANADAS, Luc JEANDON, François HATIER, Philippe LEROY, Michel ROUSSEL, Philippe NOEL, Eric GARION, Nicole ARNOULD, Patricia GRIMILLOT, Véronique MARCOT, René ALEXANDRE, Pierrette GERARD, André LAPOIRIE.

### Pouvoirs : 4

Marielle CUNY donne pouvoir à Nadine GEROME,  
Miguel MARTIN donne pouvoir à Guy DELOY,  
Frédéric SCHMIDT donne pouvoir à Philippe NOEL,  
Joël MAROT donne pouvoir à Patrick Georges,

### Délégués suppléants présents : 3

(Représentants des délégués titulaires absents) :  
Henri LA VAULLEE représente Daniel REMY,  
Jean-Claude CICOLAZ représente Jean-Pierre CARITEAU,  
Gérard COLIN représente Roger COLIN,

### Délégués titulaires absents : 0

### Délégués titulaires excusés : 2

Francis LAVEZ, Michel HUROT.

L'an deux mil onze le mercredi 25 mai à 20h30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à Bellefontaine, sous la présidence de Monsieur Philippe EYMARD. Madame Nadine Gérome a été nommée secrétaire de séance. Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de Bellefontaine pour son accueil.

Les comptes-rendus des Conseils Communautaires du 13 avril 2011 et du 20 avril 2011 sont approuvés à l'unanimité.

### **01. Centre de formation de GUGNECOURT – Attribution des bourses aux étudiants**

Monsieur le Président rappelle aux délégués que la convention de partenariat avec le CFR prévoit une prise en charge par la C2VRM des frais de déplacement des étudiants, des frais administratifs et une bourse aux étudiants, estimés à 1963 € (dont 660 euros de bourses) ainsi que des frais de repas estimés à environ 500 € (66 repas à 7,50€), soit un coût total estimé à 2 500 € environ.

La délibération prise le 22 septembre 2010 précise que le montant des bourses allouées aux étudiantes dans le cadre de cette mission sera défini en conseil communautaire suite au rendu effectué.

Le Bureau propose d'attribuer 100% de cette bourse au groupe programme pédagogique (6 étudiantes) et 50% de cette bourse au groupe produits du terroir (5 étudiantes), soit au total 510 €

Le conseil communautaire suit la proposition du bureau.

### **02. Enquête de branchements Assainissement Attribution de marché**

Dans le cadre des études préliminaires nécessaires à la réalisation de la future station d'épuration du pôle Moselle, des enquêtes de branchements doivent être réalisées sur le territoire de Arches et Pouxoux. Après mise en concurrence par procédure adaptée, il a été procédé à l'ouverture des plis. Suite à l'analyse des offres, c'est l'entreprise **GEOVIR** (domiciliée à Neuf-Brisach) pour un montant total de **117 148.00 € H.T.** (Offre de base à 116 873 € H.T. avec l'option « réunion publique » de 275.00 € H.T.) qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le Conseil Communautaire retient cette offre.

### **03. Contrat Enfance Jeunesse 2011-2014**

Dans le cadre de la compétence petite enfance (crèches, halte-garderie et RAM) la C2VRM peut bénéficier d'aide de la CAF des Vosges sur les sommes consacrées à cette politique.

Pour ce faire, il faut contractualiser avec la CAF par le biais d'un « contrat enfance jeunesse ».

Le précédent contrat est arrivé à son terme en décembre 2010. Il convient donc d'en signer un nouveau pour définir les aides que la C2VRM pourra obtenir pour les multi accueil situés à Pouxoux et à Dinozé et pour le RAM.

Le Conseil communautaire décide de renouveler ce contrat avec la CAF afin de prolonger la démarche et pérenniser la politique petite enfance de la C2VRM.

### **04. Multi accueil de Dinozé Convention pluri-annuelle d'objectifs 2011-2014**

Le Président explique qu'il est prévu de confier la gestion du multi accueil de Dinozé, qui ouvre ses portes au 1<sup>er</sup> septembre 2011, à l'association Sucre d'Orge qui gère déjà le site de Pouxoux. Le Conseil communautaire approuve le versement d'une subvention à l'association Sucre d'Orge pour la gestion du multi accueil à Dinozé et autorise le Président à signer la convention pluri-annuelle d'objectifs 2012-2013-2014.

### **05. Participation 2011 au SDANC**

Lors du Conseil Communautaire du 13/04/11, le Conseil s'est prononcé sur la participation 2011 de la C2VRM au SDANC. Cependant, suite au recensement INSEE au 01/01/2011, il s'avère que la population prise en compte dans le calcul de la participation a augmenté. Aussi, le Président informe les délégués que la participation n'est pas de 890.00 € comme voté en délibération n° 22/2011. Pour l'année 2011 et selon les modalités fixées au sein de ce syndicat, la participation de la C2VRM est fixée à : **930.00 €** Le Conseil communautaire, à l'unanimité s'engage à verser cette participation syndicale budgétaire au SDANC.

### **06. Admission en non valeur**

Suite à une demande de Monsieur le Trésorier, le Conseil Communautaire accepte de passer en non valeur les dettes suivantes :

- 30.01 € pour le motif de créance minime d'une entreprise fermée. Cette dette correspond à une facturation d'assainissement au titre de 2008.
- 113.51 € au titre de 2008 sur le budget assainissement, pour le motif d'insuffisance d'actif,
- 98.75 € au titre de 2009 sur le budget assainissement, pour le motif d'insuffisance d'actif,
- 165.22 € au titre de 2010 sur le budget assainissement, pour le motif d'irrecouvrabilité du débiteur,

### **07. Attaché territorial : Renouvellement du contrat**

Le contrat de travail de l'agent de développement qui arrive à échéance le 8 juillet 2011 a été renouvelé pour 2 ans.

Ce poste est occupé par Monsieur Vincent Courceleaud depuis le 9 juillet 2007.

Compte tenu de ses états de service, le Conseil communautaire décide de modifier le point concernant le niveau de rémunération du poste d'agent de développement :

- Indice BRUT : 500
- Indice MAJORÉ : 431 selon grille mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2010
- Soit 1 995.65 € brut mensuel selon grille mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2010

### **08. Adhésion à la compétence optionnelle « Accompagnement et développement de la filière bois du Pays d'Epinal Cœur des Vosges »**

Le Conseil Communautaire décide d'adhérer à la compétence optionnelle du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

« **Accompagnement et développement de la filière bois** ». Elle concrétise la labellisation Pôle d'Excellence Rurale : structuration de la filière bois-feuillus des Vosges obtenue par le Pays.

Elle comprend, en lien avec le Pôle d'Excellence Rurale :

- Accompagnement de la structuration de la filière économique bois,
- Mise en place d'études et d'animations spécifiques sur la filière bois-énergie,
- Mise en place d'une charte forestière de Pays,
- Structuration d'un Pôle du « Hêtre des Vosges » qui a pour objet la promotion nationale de la filière feuillue des Vosges, avec comme objectifs :
  - Améliorer la compétitivité de la filière bois feuillu des Vosges,
  - Développer un concept unique en France de promotion et de commercialisation du hêtre en lien avec les unités de sciages locales,
  - Consolider les capacités de recherche présentes sur le territoire,
  - Renforcer les acteurs de la filière bois par une meilleure lisibilité de leurs produits et une valorisation des bois traités, classifiés et utilisés en construction,

- Développer une marque collective de certification dénommée « Hêtre des Vosges » destinée à rendre visible les produits bois qui respectent son cahier des charges basé sur trois volets : produit, service et développement durable.

#### **09. Choix du nom de la crèche de Dinozé**

Le Conseil Communautaire choisit « *Les Loupiots* » comme nom pour la crèche à Dinozé.

#### **10. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)**

- Groupement de commande accessibilité : BSSI Conseil a été retenu pour un montant total de 12 677.65 €HT, dont 139.30 €HT pour la C2VRM.
- Etude Hydraulique STEP Moselle : attribution du marché à BEPG pour un montant de 9 885.00 €HT.

#### **11. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC**

**SMIC** : Le SMIC des Vosges a proposé à chacune de ses communes adhérentes, la mise à disposition d'un espace personnalisé sur son serveur de télétransmission. Une formation du personnel et/ou des élus à l'utilisation du serveur se déroulera au siège de la C2VRM le 31 mai 2010.

**SICOVAD** : Suite au courrier du syndicat en date du 04 mai 2011, adressé à l'ensemble des communes, rappelant les règles de facturation des dépôts de déchets par les communes, il a été décidé de faire un courrier commun à son attention.

**SDANC** : Réunion le 16 mai 2011.

Une délibération a été prise concernant le contrôle des maisons de plus de huit ans qui n'ont pas eu de contrôles depuis. Les nouvelles dispositions rendant obligatoire un contrôle des installations d'ANC en cas de vente d'immeubles entraînent une augmentation du nombre des adhésions au SDANC.

**PAYS** : Les dîners insolites ont du succès. De nouvelles dates ont été demandées.

La caravane de la santé se rendra sur différents sites de RSP les samedis matins. Des acteurs locaux du domaine social seront présents à des fins d'information à la population. Xertigny accueillera la caravane le 10 septembre 2011.

OT de Pôle : recensement des produits touristiques

La Téméraire : le 3 juillet 2011

MDE : L'assemblée générale a eu lieu le 17 mai 2010. Le rapport d'activité sera distribué aux communes.

**SIA** : Comité syndical prévu en semaine 22.

**SCOT** : Le comité syndical a abordé le thème du PLU de Savigny, des friches industrielles et urbaines, du Plan Climat, ainsi que du voyage de trois jours à Vorarlberg.

**Mission Locale** : Assemblée générale le 19 mai 2011. Distribution du rapport d'activité 2010 dans lequel il est précisé que pour les deux sites (Xertigny et Arches) le conseiller Mission Locale a accueilli en contact 103 jeunes au travers de 512 contacts dont 287 entretiens. 26 d'entre eux sont entrés sur un emploi ou une formation au 31/12/2010.

#### **12. Informations diverses**

**Relais d'Assistante Maternelle** : Madame Anne Trapet qui a été recrutée au poste d'animatrice pour le RAM, s'est présentée aux délégués et prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Remerciement à Luc Jeandon qui était présent aux six entretiens d'embauche, pour son regard avisé en tant que professionnel.

**Crèche « Les Loupiots » à Dinozé** : visite du bâtiment le 22 juin 2011 à 20H, avant la prochaine réunion du conseil Communautaire.

**Commission Communication** : Des corrections restent à apporter au bulletin n°5 Vêge & Moselle info.com.

**STEP** : visite d'une station d'épuration de type filtre planté de roseaux à Gironcourt sur Vraine le 25/05/11 (procédé d'épuration simplifiée). Le comité de pilotage oriente sa réflexion sur le choix de deux sites (Arches et Pouxieux) avec systèmes de filtres mécaniques suivis de filtres plantés de roseaux. Ce système a pour avantage la production de boues sèches inodores. Il nécessite une surface de traitement d'1.5 m<sup>2</sup>/habitant raccordé et un entretien annuel de faucardage des roseaux. L'entretien hebdomadaire est plus simple que celui d'un traitement par boues activées.

**SDIS** : Conseil d'administration le 10 juin 2011.

**Animation VTT** : le 10 juin 2011 à La Baffe.

Réseau d'entreprises : Prochain réseau le 22 juin 2011 Entreprise VSB à Raon aux Bois.

**13. Date et lieu des prochains conseils**

Le 22 juin 2011 à Dinozé.

La séance est levée à 22H  
La Secrétaire  
Nadine Gérome

Le Président  
Philippe EYMARD